

SORTIE PEDAGOGIQUE
Autorisation parentale

Je soussigné, M.....

autorise mon enfant

classe de :

à participer à la sortie suivante : **Escalade – mur d'escalade à Evry**

le **mardi 06/03/2012** - Accompagnateurs : **Mr COUDRE – Mlle COMMOT**

Le départ est fixé à : **16H** retour : vers **18H30**

Moyen de transport : **CAR** coût : . gratuit

J'atteste avoir souscrit pour mon enfant une assurance couvrant les risques d'accidents au cours de sorties et de voyages scolaires.

N° de police d'assurance :

Nom et adresse de la police d'assurance :

En cas de problème majeur, veuillez trouver ci-dessous :

le nom de la personne à prévenir :téléphone :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Problèmes médicaux particuliers (allergie, ...) :

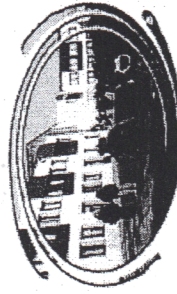
Signature du Responsable légal :

Le Principal,

V. BUFFEL

N.B. : Ce document doit être obligatoirement remis, complété et signé, au professeur avant l'accompagnement pour que votre enfant puisse participer à la sortie.

COLLEGE Robert DOISNEAU
25 route du bouchet - 91760 ITTEVILLE



SORTIE PEDAGOGIQUE
Autorisation parentale

Je soussigné, M.....

autorise mon enfant

classe de :

à participer à la sortie suivante : **Escalade – mur d'escalade à Evry**

le **mardi 06/03/2012** - Accompagnateurs : **Mr COUDRE – Mlle COMMOT**

Le départ est fixé à : **16H** retour : vers **18H30**

Moyen de transport : **CAR** coût : . gratuit

J'atteste avoir souscrit pour mon enfant une assurance couvrant les risques d'accidents au cours de sorties et de voyages scolaires.

N° de police d'assurance :

Nom et adresse de la police d'assurance :

En cas de problème majeur, veuillez trouver ci-dessous :

le nom de la personne à prévenir :téléphone :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Problèmes médicaux particuliers (allergie, ...) :

Signature du Responsable légal :

Le Principal,

V. BUFFEL

N.B. : Ce document doit être obligatoirement remis, complété et signé, au professeur avant l'accompagnement pour que votre enfant puisse participer à la sortie.

COLLEGE Robert DOISNEAU
25 route du bouchet - 91760 ITTEVILLE